



Relaxer.
Nous offrons une solution, vous pouvez avoir confiance.

Contactez-nous pour vos besoins en assurance auto et habitation.

Mitchell McConnell Insurance Ltd.

Obtenez une soumission d'assurance instantanée, appelez : 1-800-796-2455

(506) 634-7200 | mitchellmccconnell.com
660 Rathesay Ave, Saint John, NB

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB)



Nous offrons gratuitement des brochures et dépliant sur divers sujets en droit

Aider le public à connaître la loi

www.legal-info-legale.nb.ca | 506-453-5369

LOTO 50/50

Jouez chaque semaine!



1 800 453-4333 • www.fcanb.ca

Bulletin 50+



Janvier 2024 • numéro 1

Fédération des citoyen(ne)s aîné(e)s du Nouveau-Brunswick

www.fcanb.ca



Fonds d'investissement communautaire (FIC)

Aperçu

Le but du programme est d'appuyer les collectivités en finançant les projets, les événements et les initiatives admissibles qui :

- 1) Renforcent l'identité de la collectivité,
- 2) Procurent des avantages économiques et sociaux,
- 3) Valorisent les atouts communautaires existants, ou
- 4) Renforcent ou élaborent des initiatives qui consolident une collectivité.

La Société de développement régional est responsable de la gestion globale du Fonds d'investissement communautaire. Toutes les demandes de financement dans le cadre du Fonds d'investissement communautaire seront réceptionnées et évaluées par la Société de développement régional. Le président de la Société de développement régional a le pouvoir d'approuver l'aide financière pour les projets.

Admissibilité

Lors de l'examen des propositions demandant une aide financière, toutes les initiatives doivent satisfaire aux exigences d'admissibilité; et démontrer la viabilité financière du projet et de l'organisation. Le programme fournira un soutien aux organismes communautaires sans but lucratif pour des initiatives telles que des festivals, des événements nationaux, des événements pour reconnaissance et des initiatives de croissance communautaire. Une aide financière sera attribuée pour les coûts admissibles des projets qui, sans ce soutien, ne se réaliseraient pas. Le requérant doit démontrer que son projet est directement lié à l'un des objectifs du programme et ne doit bénéficier d'aucune autre aide financière de la province (à l'exception du financement SEED pour les étudiants).

Description

Le FIC est ouvert aux projets qui se trouvent dans deux grandes catégories :

1. Évènements communautaires :

- Festivals
- Anniversaires spéciaux
- Activités de reconnaissance

2. Initiatives de croissance communautaire :

- Espaces communautaires
- Planification communautaire
- Accès aux loisirs
- Esthétique et attrait communautaires
- Renforcer le sentiment de fierté chez les résidents ou soutenir le bien-être de la collectivité

Informations de contact :

Développement régional (Division)
RDC-SDR@gnb.ca
506-453-2277



Suivez-nous, aimez notre page et partagez!

Régime canadien de soins dentaires

Accessible. Abordable. Essentiel.



Admissibilité Pour être admissible, vous devez :

- ✓ être un résident canadien aux fins d'impôt
- ✓ avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000\$
- ✓ ne pas avoir accès à une assurance dentaire privée ou financée par un employeur ou un régime de retraite
- ✓ avoir rempli une déclaration de revenus l'année précédente



Comment présenter une demande

Phases de présentation de demandes du régime	
Groupe : Invitation à présenter une demande envoyée par la poste	Début des demandes d'inscription
Personnes âgées de 87 ans et plus	À compter de décembre 2023
Personnes âgées de 77 à 86 ans	À compter de janvier 2024
Personnes âgées de 72 à 76 ans	À compter de février 2024
Personnes âgées de 70 à 71 ans	À compter de mars 2024
Groupe : Demande présentée en ligne	
Personnes âgées de 65 à 69 ans	À compter de mai 2024
Personnes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées	À compter de juin 2024
Enfants de moins de 18 ans	À compter de juin 2024
Tout les autres résidents canadiens admissibles	À compter de 2025



Des lettres seront envoyées par vague à tous les groupes d'âge entre décembre 2023 et mars 2024 jusqu'à ce que toutes les personnes âgées potentiellement admissibles de 70 ans et plus aient été invitées à présenter une demande auprès du RCSD.

La santé buccodentaire est un aspect important de votre santé globale et de votre bien-être. Des visites régulières auprès d'un professionnel de la santé buccodentaire réduisent les risques de développer des problèmes de santé graves.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre déclarait éviter de consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût.

Tous les Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.

Le RCSD aidera à réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour près de **neuf millions** de résidents canadiens admissibles.



Canada.ca/dentaire

Canada



Gouvernement du Canada

Government of Canada

L'art d'une retraite réussie, c'est se donner les moyens de vivre sa passion.

Votre retraite dans trois ans... un an... maintenant!

Avez-vous songé au style de vie que vous désirez à votre retraite? Savez-vous combien vous coûtera la retraite tant désirée?

Vous êtes déjà à la retraite...

Qu'en est-il de votre plan? Avez-vous pensé à votre succession?

Prenez rendez-vous

uni.ca/patrimoine
1 888 359-1357

